

Ni vu ni connu, je t'embrouille

Date : 11 juin 2020

J'ai pointé ([hier, ici même](#)) la pratique de la liste LREM « Révéler Rennes » qui est apparue dans toute sa splendeur lors de la diffusion sur FaceBook d'un « *rendez-vous de campagne* » de Carole Gandon consacré à la jeunesse et à l'éducation, le 4 juin dernier de 18h30 à 19h15.

Au-delà du fait qu'il n'y a évidemment pas eu de démenti puisque cela n'aurait fait qu'aggraver les choses... rien ne pouvait constituer meilleur aveu que le fait que LREM a supprimé dès hier - en catimini - les objets du délit (je devrais plutôt dire les sujets du délit).

C'est d'ailleurs bien le moins qui pouvait être fait en urgence.

Car je précise que, sans même aller jusqu'à évoquer aujourd'hui la question du droit d'auteur, le droit à l'image interdit de publier la photographie d'une personne sans son accord... tandis que le faire constitue un délit susceptible d'être sanctionné d'un an de prison et de 15 000 € d'amende (article 226-8 du code pénal).

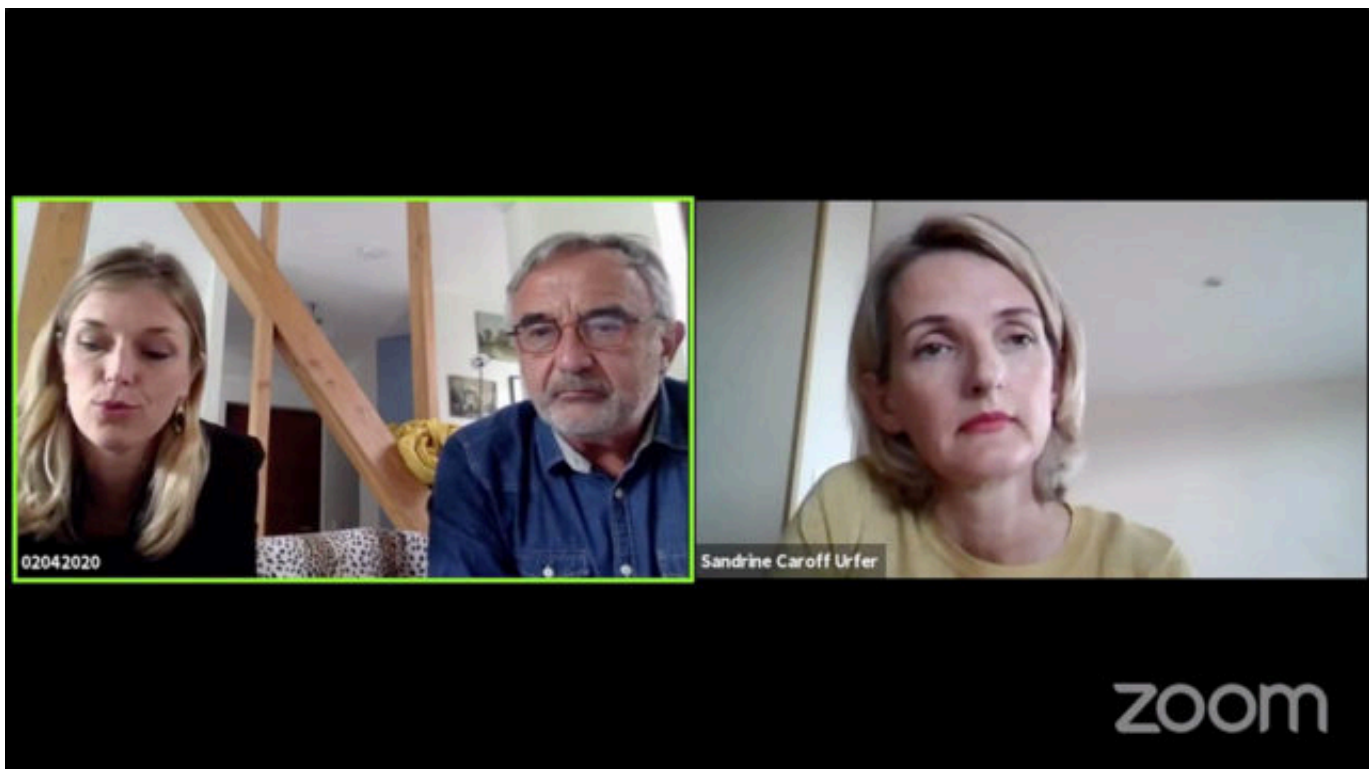
Et il est très difficile d'ignorer cela lorsque l'on a dans son proche entourage un avocat d'affaires aussi averti que le député LREM Florian Bachelier qui est spécialisé dans l'accompagnement du numérique et des startups.

« *La République en Marche* » ne pouvait donc que faire immédiatement marche arrière.

Et elle l'a fait en supprimant les « *pseudos* » comptes de Roland Hériot et d'Ambroise Arnou, créés pour la circonstance, qui ont aujourd'hui disparu corps et biens... sans laisser d'adresse, en emportant dans la journée d'hier les questions désormais hors de portée des radars qu'ils avaient posées dans le « *fil* » du « *rendez-vous de campagne* » avec Carole Gandon.

La situation est devenue tout-à-fait cocasse puisque dans le « *replay* » de ce « *rendez-vous* » qui reste publié sur FaceBook, Carole Gandon et ses colistiers répondent amicalement à « *la question de Roland* » et à « *la question d'Ambroise* » qui ont complètement disparu de la circulation !...

Je vous épargne les copies d'écran que je conserve très soigneusement, de même que la vidéo capturée avant que le « *fil* » ne soit caviardé, mais je ne résiste pas au plaisir de partager avec vous l'énoncé de ces deux questions fantômes qui sont devenues emblématiques du fonctionnement local de « *La République en Marche* » :



(cliquer sur l'image pour faire démarrer la vidéo qui dure 45 secondes)

Décidément, « Révéler Rennes » c'est vraiment tout un programme !...